Mr Le Clerc Chirurgien a St. Etienne Prie L'accadémie de lui donner la solution du Probleme suivants :

" Dans les accouchemens naturels a tous
" égards de la part de la Mere et de l'enfans,
" Ce dernier parvenu au fond du petit
" Bassin, prêt a franchir l'orifice des
" parties exterieures, arrêté là, par
" l'inertie des forces expultrices de la
" Matrice, ou par la resistance que lui
" opposent ces Memes parties ; Est il
" permise de le retourner pour l'extraire
" par les pieds ? N'est il pas préférable
" d'emploier pour Cela des moyens plus
" doux pour l'un et pour l'autre, quoique
" l'on n'y soit pas accoutumé ?
" Nota. la tete etant parfaitement libre, et
" pouvant passer le doigt autour.

La proposition de Monsieur Le Clerc me paroit devoir se rédruire aux deux questions suivantes.
1°. Doit on retourner l'enfant par les pieds dans un accouchement Naturel à tous égards, lorsque la tête est parvenüe dans le petit bassin, et qu'il n'y a plus d'opposition a sa sortie, que

ARC 28 d. 12 a n° 83
ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

de la part d'une inertie supposée de la Matrice ou de la resistance des parties exterieures ?

2°. N'est il pas préférable d'employer des moyens plus doux, et pour la Mere, et pour l'enfant ?

Je n'ajouterai que peu de mots sur ces deux questions, a l'exposition sçavante et lumineuse que Monsieur Beaudeloque en a faite dans le rapport lû à la derniere séance.

1.ere Proposition. doit on retourner l'enfant ? Le peu d'auteurs qui ont traité ce point de Doctrine sont tous d'accord sur l'impossibilité de cette manoeuvre et, si on la tentoit, sur le danger évident qu'il y auroit, et pour l'enfant, et pour la Mère.

Mauriceau dans ces cas attendoit de la nature, ou des remedes qu'il conseilloit, la terminaison de ces sortes d'accouchements. Voyez la 1.ere, la 14.e et la 29.e de ses observations. Dans la 14.e il rapporte „avoir accouché une femme d'un „ enfant bien portant, qui étoit en travail depuis „ deux jours, et dont la tete etoit restée au passage

" pendant douze heures sans que la Mere
" eprouvât de douleurs marquées. "

De lamotte, pag. 213 dit: " Je fus apellé
" auprès de la femme d'un Drapier de Cette
" Ville, qui étoit a terme; je trouvai de tres
" fortes douleurs. Les eaux etoient écoulées,
" et l'enfant présentoit la face en plein au
" passage; Comme il étoit peu avancé, je
" tentai de le retourner, mais la matrice etoit
" si affaissée sur l'enfant que j'aurois
" plutôt tout Crevé que d'en venir a bout.

Il est vrai qu'il dit, pag. 417 avoir retourné
un enfant qui presentoit la tête, mais il
avoüe qu'elle étoit plus éloignée du passage
que l'on ne lui avoit fait entendre.
" J'introduisis, dit il, ma main au fond du
" Vagin, avec laquelle je repoussay la tete
" difficilement, Cependant elle n'étoit engagée
" qu'a l'entrée du petit Bassinet. "

Si Lamotte a éprouvé tant de résistance
a repousser la tête n'étant engagée qu'a
l'entrée du petit bassin, lui eût il été possible
de la repousser étant tout a fait descendüe
dans le Vagin?

ACADEMIE NATIONALE DE

Dans le suplement page 852 et 53 on trouve encore deux observations, où il
„ a retourné l'enfant qui se présentoit par
„ La tête „ mais dans ces deux Cas, La tete n'avoit pas franchi le détroit supérieur; encore regarde til cette manoeuvre Comme hardie et même téméraire.+

Plus loin page 858. Il dit: La tete de
„ L'enfant qui se présente la première, ne
„ S'arrête pas toujours au delà des os qui
„ forment le Cercle; Les fortes et frequentes
„ douleurs de la Mere faisant avancer une
„ partie de la tête entre ces os, ou se trouvant
„ engagée, et même enclavée d'une manière à
„ ne pouvoir s'avancer dans le Vagin, met
„ L'accoucheur hors d'état de donner avec sa
„ main seule les Secours a la mère et a l'enfant,
„ Comme il auroit pu faire avant cet
„ engagement, et le réduit par Conséquent
„ a se servir d'instrument.„

Toutes ces observations prouvent que Lamotte n'a jamais fait ni Conseillé de retourner l'enfant, lorsque la tete est

descendue dans le Vagin, puisque dans l'enclavement où la tête est encore au détroit supérieur, il ne trouve d'autre ressource que dans les instrumens.

M^r Puzos, page 120, à l'article qui traite de l'enfant arrêté au passage par la résistance des parties extérieures,
" propose d'attendre de la nature, du forceps,
" ou du crochet la terminaison de cet
" accouchement."

Enfin M^r Levret, qui fait assurément autorité parmi les Ecrivains de ce siecle, dit dans son art ~~ic~~ des accouchemens :
page 130. paragraphe 735 : Il n'est plus
" tems de retourner un enfant quand la tête
" est tombée dans le Vagin.

D'après toutes ces autorités, l'inspection anatomique des parties et l'impossibilité de la manoeuvre, J'estime que l'académie ne peut admettre la proposition de retourner l'enfant, dans la position et à l'époque du travail décrit et exprimé dans la lettre de M^r Le Clerc.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

Seconde Question ; n'est il pas préférable d'emploier des moyens plus doux pour la Mere et pour l'enfant quoique L'on n'y soit pas accoutumé ?

Ces moyens sont sans Contredits a préférer, et même les Seuls que L'on doive mettre en usage.

Ces moyens, Selon Les auteurs Citer, se réduisent „ a attendre La terminaison „ de ces accouchements, de la Nature, „ des Remèdes, ou des instruments.

L'inertie de la matrice est idéale dans Ces Cas. Peut être même (et Cela paroit assez vraisemblable) que quoiqu'il n'y ait pas de douleurs sensibles pendant Cette espece de repos, La matrice ne Cesse telle pas de se Contracter ; Mais que les douleurs ne se manifestent sensiblement a la mere, et sur l'enfant, qu'a l'instant ou la matrice suffisamment Contractée, fait effort sur toutes les parties de L'enfant.

De plus, il paroit par la seconde question de Mr le Clerc, que l'usage du forceps ne lui est pas tout à fait étranger, puisqu'il parle d'employer des moyens plus doux, quoique l'on n'y soit point accoutumé./.

Desormeaux

Académie nationale de médecine Bibliothèque